

Message important du FECRIS - Fédération Européenne des Centres de Recherche et d'Information sur le Sectarisme <http://fecris.org/> :

Ceci est un appel aux témoignages. Les gens qui témoignent le feront dans leur langue et n'auront pas à aller en Belgique, ils n'ont rien à payer.

Si vous connaissez des personnes qui ont été excommuniées et qui sont prêtes à être témoins de l'horreur de cette discrimination qui est une attaque directe à leur droits fondamentaux (priver les gens de la liberté de changer de religion), les personnes qui veulent que ce système change, alors peut-être seront-elles volontaires pour remplir le formulaire joint.

Nous supposons que vous avez tous entendu parler de Jacques Lejeune (<Http://www.aggelia.be/lejeune.html>). En bref, il était un Témoin de Jéhovah et comptable et faisant partie de son travail il a du faire affaire avec un cas concernant deux Témoins de Jéhovah. Comme ce qu'il disait était dérangeant, il fut excommunié par les Témoins de Jéhovah en Belgique en 2002. Il décida de poursuivre l'organisation en Belgique pour violation de la liberté de religion à cause de l'ostracisme associé avec leurs politiques d'excommunication.

Détails de l'affaire et modus operandi attachés.

Vous pourriez par conséquent préparer (format texte) ces témoignages dans votre langue, le scanner et scanner votre carte d'identité ou passeport et les envoyer en premier :

lejeune.mp1@teledisnet.be

et l'original à :

Jacques LEJEUNE

Rue Linette 29

NEUPRE 4122, Belgique

Jacques doit déposer tous ses documents d'ici le 30 septembre. Il est donc important qu'il les reçoivent jusqu'au 22 septembre (même quelques jours après).

Merci.